

La recette du succès : Outils à l'intention des décideurs politiques pour intégrer l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans l'action qui vise à en finir avec la malnutrition

Fiche pays : Tchad



Chiffres clésⁱ

- **39,9 %** des enfants de moins de 5 ans sont atteints de retards de croissance
- **13 %** des enfants de moins de 5 ans souffrent d'émaciation
- **43 %** des habitants ont au moins accès à un approvisionnement de base en eau de boisson
- **10 %** des habitants ont au moins accès à un système d'assainissement de base
- **6 %** des habitants ont accès à une hygiène de base

Contexte général

Le Tchad affiche un taux de retards de croissance chez les moins de cinq ans parmi les plus élevés au monde. Le rythme de progression des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) est par ailleurs trop faible pour espérer atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030. En matière de nutrition et d'EAH, la situation s'est aggravée du fait de la crise humanitaire résultant de l'insurrection armée menée par Boko Haram.

Le Tchad a fait preuve d'un solide leadership avec l'adoption de la Politique nationale de nutrition et d'alimentation 2014 à 2025 et du Plan d'action intersectoriel de nutrition et d'alimentation 2017 à 2021. Le budget pour exécuter le plan a été validé et les prochaines étapes incluent la mobilisation des fonds. Le plan national quinquennal de développement, qui découle de la « Vision 2030 pour le Tchad » (document de référence des politiques tchadiennes), vise à améliorer l'état de santé des habitants, spécifiquement la situation nutritionnelle des femmes et des enfants, au travers de l'accès à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement dans les zones où la sous-alimentation est très présente.

Au plan international, le Tchad a été à l'origine de deux résolutions concernant la nutrition des femmes, des nourrissons et des jeunes enfants durant la 69^e Assemblée mondiale de la santé en 2016, et participe activement en tant que pays membre au mouvement SUN (Scaling-Up Nutrition). Au niveau national, plusieurs réseaux SUN ont élaboré un plan d'action inter-opérationnel sous l'égide du gouvernement. Le partenariat Assainissement et Eau potable pour tous (SWA) notait en 2015 « la bonne

progression » du Tchad en ce qui concerne la définition des priorités des politiques publiques et des procédures de planification nationale, un constat que faisait également le rapport GLAAS (Analyse et évaluation mondiales de l'assainissement et de l'alimentation en eau potable) de ONU-Eau en 2014 à propos de l'amélioration de la gouvernance et de l'environnement institutionnel du secteur. Le pays participe régulièrement aux réunions EAH internationales et a renouvelé ses engagements à investir davantage dans le secteur malgré les contraintes budgétaires.

L'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) sont-ils intégrés aux plans nationaux portant sur la nutrition ?

Plan d'action intersectoriel national de nutrition et d'alimentation 2017 à 2021 (PAINA)

Le PAINA reconnaît largement l'EAH comme priorité stratégique dans la lutte contre la sous-alimentation à tous les niveaux d'intervention : les ménages, les écoles et les structures de santé. L'EAH est identifié en tant que 5^e axe prioritaire, qui vise à éviter la sous-alimentation en améliorant l'accès à l'eau potable, en garantissant des équipements d'assainissement adéquats et en améliorant les pratiques d'hygiène à la maison et dans les lieux publics afin de prévenir les maladies associées à l'eau et à l'assainissement.

Il définit trois catégories d'interventions complémentaires : 1) Garantir l'accès à l'eau potable au niveau domestique, des structures de santé et scolaires ; 2) Généraliser la mise en place d'un service EAH-Nutrition minimum dans toutes les structures de santé et 3) Améliorer les conditions d'assainissement. Le plan inclut également la formation de tous les travailleurs sociaux et de santé à propos des interventions EAH et Nutrition interdépendantes. S'agissant de l'hygiène, l'accent est mis sur la formation technique et la sensibilisation aux bonnes pratiques plutôt que sur l'accès aux équipements de lavage des mains. Le PAINA manque d'objectifs chiffrés qui seraient importants pour mesurer les progrès vers l'atteinte des cibles définies dans la Politique nationale de nutrition.

Le plan présente les différents mécanismes institutionnels concernés par sa mise en œuvre. Au niveau stratégique, le Conseil national pour la nutrition et l'alimentation, présidé par le Premier ministre, inclut la participation de tous les ministères concernés, dont celui de l'EAH. Au niveau technique, le Comité technique permanent Nutrition et Alimentation devrait inclure des hauts représentants de tous les secteurs impliqués. Enfin, le Comité régional pour la nutrition et l'alimentation réunit tous les services sectoriels pour l'exécution du plan à l'échelle régionale. Les rôles et responsabilités spécifiques pour les activités du PAINA en lien avec l'EAH ne sont pas clairement définis ; remédier à cette lacune pourrait améliorer la coordination. Le budget du plan ne prend pas en compte le financement des interventions EAH.

La nutrition est-elle intégrée aux plans EAH nationaux ?

Le Plan directeur de l'eau et de l'assainissement (SDEA) 2003 à 2025

Ce plan ne mentionne pas explicitement la nutrition et n'évoque pas non plus les liens étroits entre EAH et nutrition. Il fait cependant référence à la santé humaine et à l'environnement, ainsi qu'aux ODD. Le 2^e principe relatif à la santé humaine et à l'accès à l'EAH ne mentionne pas l'alimentation. Ces aspects pourraient être des « points d'entrée » pour relier davantage l'EAH et la nutrition. La présentation du contexte général fait état du problème de la sous-alimentation (« 38 % de la population souffrait de malnutrition en 1996 »). Mais le lien de causalité entre EAH et nutrition n'est pas reflété dans le plan, et les interventions EAH ne ciblent pas délibérément les zones touchées par la sous-alimentation. La révision du plan (prévue en 2017) représente une opportunité majeure de mieux intégrer la nutrition, en définissant des objectifs et cibles spécifiques pour que les activités liées à la nutrition aient le plus d'impact possible.

Politique et stratégie nationale de l'assainissement (PSNA) 2016 à 2030

Le but de la politique de l'assainissement est de contribuer à améliorer la santé des habitants en veillant à qu'ils bénéficient de conditions environnementales et d'une qualité de vie appropriées tant en zones urbaines que rurales. Mais la politique n'établit pas directement le rôle important que joue l'assainissement dans la lutte contre la sous-alimentation, et n'inclut pas d'interventions permettant d'améliorer le cadre de vie (gestion des eaux usées, accès aux toilettes et protection de l'environnement). Ceci constitue une opportunité d'orienter davantage les interventions par rapport à leurs effets sur la nutrition, par exemple en ciblant en priorité les zones où la sous-alimentation est très présente.

Recommandations à l'intention du gouvernement tchadien

- Toutes les parties prenantes doivent soutenir la mise en œuvre du Plan d'action intersectoriel national de nutrition et d'alimentation (PAINA), qui aborde la question de la nutrition au Tchad dans sa globalité et en tant qu'enjeu multisectoriel, en définissant des actions spécifiques de la part des différents acteurs, notamment des objectifs et interventions connexes pour l'EAH.
- La mise en œuvre du PAINA doit inclure la définition de cibles intermédiaires pour l'EAH afin de pouvoir évaluer la progression vers l'atteinte des cibles établies dans la Politique nationale de nutrition.
- Le gouvernement et ses partenaires doivent s'assurer que les politiques, stratégies et plans nationaux portant sur la nutrition et l'EAH définissent clairement les rôles et responsabilités réciproques des intervenants concernés pour permettre une coordination adéquate entre les secteurs.
- Les ministres en charge de la nutrition et de l'EAH doivent s'accorder sur le leadership de la stratégie nationale EAH-Nutrition et encourager la mise en place d'un mécanisme de coordination impliquant tous les organismes techniques des secteurs concernés, l'objectif étant d'assurer la coordination et le suivi des programmes EAH-Nutrition à l'échelle nationale.
- Des objectifs et cibles relatifs à la nutrition doivent être incorporés aux

politiques nationales EAH pour avoir le plus grand impact possible sur la lutte contre la sous-alimentation. Les interventions EAH pourraient par exemple cibler les zones géographiques où le taux de sous-alimentation est particulièrement élevé, développer davantage les aspects portant sur l'hygiène alimentaire et environnementale et intégrer les principaux messages relatifs à la nutrition dans les stratégies de promotion de l'hygiène.

- La mise en œuvre des stratégies EAH et Nutrition doit prioriser les interventions ciblées sur les jeunes enfants (propreté des lieux où ils jouent, élimination adéquate de leurs excréta) pendant la période clé des 1 000 premiers jours de la vie (du début de la grossesse jusqu'à ce que l'enfant atteigne ses deux ans).
- Les interventions relatives à l'hygiène doivent aller au-delà de la formation technique, des bonnes pratiques et de la sensibilisation pour inclure un volet consacré à l'accès en tant que tel (par exemple l'accès à des équipements pour se laver les mains).
- Le gouvernement doit continuer à travailler étroitement avec la société civile en tant que partenaire stratégique, mais aussi inclure la société civile dans l'élaboration et la révision des politiques, ainsi que dans les mécanismes de suivi et d'évaluation.

Recommandations à l'intention de tous les gouvernements

- Veiller à ce que les politiques s'accordent avec les ODD et leurs cibles interdépendantes pour renforcer la coordination et la collaboration EAH-Nutrition, en saisissant diverses opportunités telles que les révisions des politiques et revues sectorielles conjointes.
- Établir des mécanismes efficaces de coordination interministérielle défendus au plus niveau par les chefs d'État ou de gouvernement, afin d'encourager le partage d'information ainsi que la planification et la mise en œuvre conjointe des politiques.
- S'assurer que les structures de coordination interministérielles incluent la consultation et la participation réelle de la société civile et des populations concernées.
- Faire en sorte que les plans nationaux et les rapports de suivi à jour relatifs à l'EAH et à la nutrition soient aisément accessibles en ligne, pour permettre à la société civile de suivre les progrès et de demander des comptes aux pouvoirs publics.

À l'intention des décideurs politiques et intervenants du secteur Nutrition :

- Prioriser les interventions EAH ayant un effet sur la nutrition et inclure des objectifs spécifiques visant à améliorer les services EAH dans les politiques et plans de nutrition. Des points de départ évidents pour intégrer l'action sur l'EAH et la nutrition sont notamment : la promotion des changements de comportement, l'amélioration de l'EAH dans les structures de santé et scolaires, et le ciblage des interventions là où l'on observe à la fois un faible taux d'accès à l'EAH et une forte prévalence de la sous-alimentation.

À l'intention des décideurs politiques et intervenants du secteur EAH :

- Développer l'aspect « Effet sur la nutrition » des politiques et programmes notamment par un ciblage des zones géographiques à forte prévalence de sous-alimentation, la priorisation des femmes et des enfants et l'inclusion des interventions pertinentes pour la nutrition, comme l'amélioration des services EAH dans les centres de santé et de nutrition.

Cette fiche est tirée du rapport « *La recette du succès : Outils à l'intention des décideurs politiques pour intégrer l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans l'action qui vise à en finir avec la malnutrition* » rédigé par Action contre la faim, le consortium SHARE et WaterAid. Le rapport complet peut être consulté sur www.wateraid.org/recipeforsuccess

ⁱ Pour veiller à la cohérence du rapport et pouvoir comparer les différents pays, nous avons utilisé les données les plus récentes publiées dans les rapports de suivi mondiaux. Des statistiques nationales plus récentes sont parfois disponibles pour certains pays. Les statistiques sur la nutrition sont tirées des données UNICEF, OMS & Groupe Banque mondiale (2017) *Child malnutrition estimates* consultables sur www.who.int/entity/nutgrowthdb/jme_dataset2017_final.xlsx?ua=1 et les statistiques EAH du rapport du programme de suivi commun UNICEF/OMS (2017) *Progress on Drinking Water, Sanitation, and Hygiene: 2017 update and SDG Baseline* consultable sur washdata.org/report/jmp-2017-report-launch-version1